

Ils ont testé
l'application
Mon Pajemploi
au quotidien :

“

MAXIME, parent employeur

Avec le planning de Mon Pajemploi au quotidien, le décompte des absences maladie de mon enfant est facilité.

“

SARAH, assistante maternelle

Grâce à l'outil planning partagé, je peux rentrer directement mes congés et j'évite ainsi les erreurs de déclaration : tout le monde y gagne, et j'ai l'esprit plus tranquille.

A bientôt, sur
votre application **Mon Pajemploi**
au quotidien !

Pour vérifier la compatibilité de votre contrat
avec l'utilisation de Mon Pajemploi au quotidien

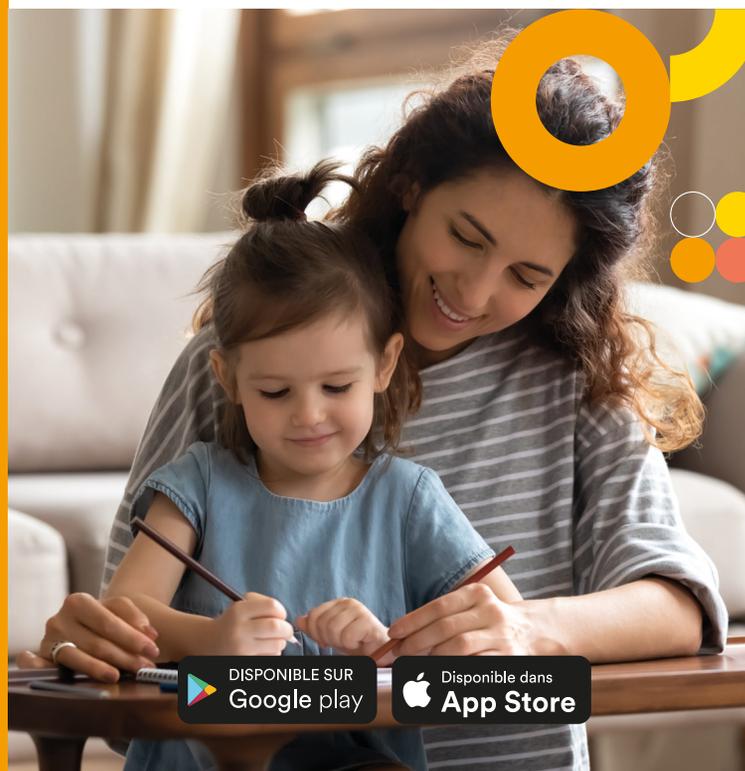
scannez le QR code ci-dessous



Urssaf
Au service de notre protection sociale

Mon Pajemploi
au quotidien

L'application qui accompagne
les nouveaux parents employeurs
et leur assistant maternel
au quotidien.



DISPONIBLE SUR
Google play

Disponible dans
App Store

Rendez-vous sur
pajemploi.urssaf.fr





Des fonctionnalités sur-mesure pour les nouveaux parents employeurs et leur assistant maternel

Avec cette application, gratuite et optionnelle, l'Urssaf simplifie les démarches des parents employeurs et sécurise la relation de travail avec leur assistant maternel.

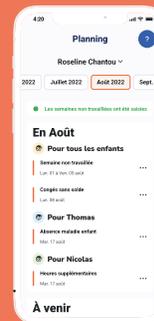
Mon Pajemploi au quotidien propose des fonctionnalités intuitives, pratiques et complémentaires au service Pajemploi. L'application permet :

- de suivre le nombre d'heures de garde effectuées,
- d'ajouter au planning partagé les événements liés à la garde (absence, heures supplémentaires, congés, etc.),
- d'automatiser les calculs en vue de la déclaration.

Et en un clic, les parents employeurs peuvent valider leur déclaration Pajemploi depuis l'application.

Un planning partagé

Consultez et complétez votre planning partagé.



Des calculs automatiques des salaires, indemnités et congés payés

Selon les termes de votre contrat et les événements ajoutés au planning, Mon Pajemploi au quotidien calcule automatiquement les montants à déclarer.



Une déclaration instantanée

A la fin du mois, il ne reste plus qu'à vérifier et à valider la déclaration.



Une gestion multi-contrats

Gérez les plannings et déclarations pour plusieurs gardes simultanées.



Votre contrat est-il compatible avec Mon Pajemploi au quotidien ?



Pour utiliser l'application, le contrat de travail doit respecter 3 conditions :

- Relever de l'activité d'assistance maternelle.
- Il doit s'agir d'un contrat à durée indéterminée, débutant au plus tôt le 1^{er} juin 2022.
- Le planning doit être régulier : les heures de garde doivent être identiques chaque semaine.

Vous utilisez Pajemploi + ?

Le service Pajemploi + n'est pas encore compatible avec la validation de la déclaration sur l'application.

Ainsi, la validation d'une déclaration sur Mon Pajemploi au quotidien désactive le service Pajemploi + pour le mois en cours. Si vous souhaitez utiliser l'application tout en bénéficiant de Pajemploi +, vous devez reporter les montants calculés par l'application sur le formulaire de déclaration disponible à partir de votre compte en ligne Pajemploi, sur pajemploi.urssaf.fr.

